

## Étude descriptive des différentes composantes d'une grammaire de texte

### Descriptive study of the different components of a text grammar

Djamel BENDIHA<sup>1</sup>  
d.bendiha@univ-batna2.dz  
Université de Batna2 / Algérie

Mohamed MOKHENACHE<sup>2</sup>  
mok@univ-biskra.dz  
Université de Batna2 / Algérie

Reçu le : 21/02/2021,    Accepté le : 25/04/2021,    Publié le : 25/06/ 2021

---

#### Résumé

Dans l'enseignement de la langue étrangère le contexte linguistique où extralinguistique est primordial pour bien saisir le fonctionnement des énoncés. Passer du cadre étroit de la grammaire de phrase à celui de contexte est louable mais pas facile à mettre en œuvre, les linguistiques faisant de la phrase une unité d'analyse sans expliquer comment des structures de la langue sont rattachées à des structures textuelles. Nous nous efforcerons dans cette modeste contribution de montrer qu'il existe des liens étroits entre les structures de la langue et le contexte qui sont souvent négligés. La structure informationnelle ne peut être comprise que par rapport aux conditions dans lesquelles elle a été produite.

**Mots clés :** phrase, contexte, énoncé, information, structure.

#### Abstract

In the teaching of the foreign language, the linguistic context where extralinguistic is essential to fully understand the functioning of the statements. Shifting from the narrow framework of sentence grammar to that of context is laudable but not easy to implement, linguistics making the sentence a unit of analysis without explaining how structures of language relate to textual structures. The information structure can only be understood in relation to the conditions under which it was produced.

**Keywords:** phrasing, context, statement, information, structure.

## Introduction

Depuis quelques années, l'enseignement de la langue s'efforce de sortir du cadre étroit de la grammaire de phrase, pour se tourner vers une étude du contexte (linguistique ou extra linguistique) dans lequel les énoncés sont produits.

Cette situation est assurément louable et une telle démarche ne peut être que positive, mais la mise en œuvre de ce projet n'est ni simple ni facile : la tradition grammaticale d'un côté, les théories linguistiques qui prennent la phrase comme unité d'analyse de l'autre n'incitent guère par les concepts qu'elles offrent, à définir comment des structures de langue sont liées aux structures textuelles : comment le fait qu'un texte soit d'un certain type (descriptif, narratif, argumentatif, ...) a-t-il un quelconque rapport avec des phénomènes grammaticaux ?

Or il est justement un domaine dans lequel les liens entre les structures de langue et le contexte apparaissent clairement, mais ce domaine est souvent négligé dans les études linguistiques et dans la grammaire scolaire : la structure informationnelle (communicationnelle?) de l'énoncé

Il s'agit de reconnaître un niveau particulier d'analyse qui est celui de la répartition de l'information dans l'énoncé : une observation même superficielle et rapide, montrera que les phrases d'un texte ne répètent pas toutes la même chose mais que, par ailleurs, elles contiennent aussi des éléments qui n'apportent pas autant d'informations que d'autres qui n'apportent même, parfois, pas d'informations du tout.

Le problème est donc le suivant : comment un texte avance-t-il, progresse-t-il ? Comment sont introduites les données qui permettent de considérer qu'il y a un apport nouveau d'information ? Sur quels éléments d'information ancienne l'apport nouveau s'articule-t-il ?

Le niveau (intermédiaire) est particulièrement intéressant à étudier : d'une part, des structures de langue (syntaxiques, sémantiques, phonétiques) sont mises en œuvre c'est à travers elles que l'information se répartit dans l'énoncé : l'emploi d'une phrase passive à la place d'une tournure active, le déplacement d'une courbe intonative, permettront de faire comprendre que tel segment porte davantage d'information que tel autre, etc.

D'autre part étudier, étudier ces phénomènes implique obligatoirement que l'on prenne en considération le contexte où ils apparaissent.

La structure informationnelle d'une phrase isolée ne peut être déterminée, seule la connaissance de ce qui a été dit ou écrit auparavant, des conditions dans lesquelles cette phrase a été énoncée, on trouvera une analyse précise.

## 1. Les niveaux d'analyse

Avant d'aborder ce volet relatif à la structure (ou niveau) informationnelle avec un peu plus de détail, il convient de voir sa spécificité par rapport aux autres structures analysées habituellement.

Ainsi il semble pratique de distinguer trois composantes - domaines – qui ont chacune leur fonctionnement propre :

- Morphosyntaxique
- Sémantique
- Thématique

Si l'on s'en tient à la grammaire scolaire, à la tradition grammaticale classique, on pourra observer que ces trois plans sont plus ou moins intuitivement sentis, mais sont souvent confondus.

Examinons en effet quelques définitions, quelques concepts ; dans un même manuel, il est possible de relever des constatations du type :

- « La préparation est un mot invariable qui introduit un complément »
- « Le complément d'objet direct rapporte l'action exprimée par le verbe »
- « Le sujet de la phrase est ce dont on parle, le prédicat est ce que l'on en dit »

Les définitions montrent que lors de l'analyse, on pourrait se placer à des niveaux différents :

**1.1.** Niveau syntaxique (ou formel) : il s'intéresse aux constructions (ex, la préposition)

**1.2.** Niveau sémantique : il concerne les rapports de p4 entre les constructions (ex, l'objet supporte le sujet)

**1.3.** Niveau logique : il définit “ ce que l'on dit “ et “sur quoi “ (ex, le sujet /le prédicat)

\* les trois niveaux sont souvent mêlés dans l'analyse traditionnelle, surtout les deux premiers une même définition, une même dénomination contiennent parfois les deux critères, l'expression “COD” (complément d'objet direct) par exemple, dans laquelle “objet” relève des niveaux sémantique, “direct” du niveau syntaxique

Nous constatons que le troisième niveau (le niveau thématique qui concerne la façon dont l'information se répartit sur la phrase) n'est d'ordinaire pas pris en compte par la grammaire scolaire.

\* Etude d'un cas : la transformation passive :

Ce genre de transformation est à même de modifier la fonction syntaxique des constituants alors que les rapports de sens vont demeurer identiques entre phrases de base et phrases transformées ainsi de la transformation passive, où le complément essentiel devient sujet au plan syntaxique, alors que l'agent demeure

le GN1, ainsi de la transformation ‘moyenne’ où le ‘bénéficiaire’ au plan sémantique, qui était en position de sujet syntaxique, va passer en position de sujet syntaxique, l’agent sémantique étant d’abord sujet, puis complément indirect

– X accorde cette permission à Y

Y se voit accorder cette permission par X

- Niveau syntaxique : sujet + verbe + C1 + à C2

- Niveau sémantique: agent + procès + objet + bénéficiaire

X                      donne                      ceci à Y  
 Sujet + verbe + C1 + par C2  
 Destinataire + procès + objet + agent  
 Y se voit donner                      ceci  
 par X

\* les catégories sémantiques demeurent, du moins dans cet exemple, attachées à certains constituants ; les catégories syntaxiques subissent des changements.

Il en va de même pour la transformation passive :

- Niveau syntaxique : sujet + verbe + à C2 + par C1

- Niveau sémantique : objet + procès + Destinataire + agent

Cecia été donné à Y                      par X

En ce qui concerne la forme impersonnelle :

- Niveau syntaxique : sujet + verbe + C1  $\rightarrow$  Sujet + verbe + par C1

Agent + procès + objet                       $\rightarrow$  objet + procès + agent

X a décidé ceci                      ceci a été décidé par X

Sujet + verbe + C1 + par C2  
 $\rightarrow$  X + procès + objet + agent  
 Il a été décidé ceci par X

**NB :** ‘il’ est ici sujet syntaxique ; mais vide sémantiquement parlant.

Dans ces cas il a été question uniquement des deux premiers niveaux. Attachons-nous à présent au troisième niveau qui concerne l’information et sa répartition dans la phrase.

En effet, les constituants de la phrase ont entre eux des relations morphosyntaxiques, des relations sémantiques, mais par ailleurs, ils portent une information plus ou moins grande.

Chaque phrase s’insère dans un contexte et apporte des renseignements nouveaux.

Considérons les enchaînements suivants :

- Jai rencontré claire ; elle lisait un journal (p1)
- Jai rencontré claire ; elle a été renvoyée par son patron (p2)

- J'ai rencontré Claire ; elle s'est vue accorder une bourse par son directeur (p3)

→ Que se passe-t-il aux niveaux 1 et 2 ?

1 Le GN1 (elle) est sujet syntaxique.

2 Au niveau sémantique, il est :

-agent (P1), patient (P2), bénéficiaire (P3)

→ Au niveau 3 (informationnel, thématique), le GN1 (elle) est dans les trois phrases « thème » élément connu, point de départ, alors que les GV sont des éléments thématiques, l'information nouvelle qui fait avancer le texte.

**NB :** il n'y a aucune équivalence entre niveau 2 et 3, le thème n'est pas toujours l'agent.

En guise de conclusion, nous donnons quelques exemples d'analyse relative aux trois plans (ou niveaux)

**1<sup>er</sup> cas :** (de convergence)

- Que fait Rémi ? Il lit un livre

N1 : sujet + verbe + C

N2 : Agent + procès + objet

N3 : Thème + Rhème

→ Dans une phrase de base de ce type, le sujet, l'agent et le thème coïncident, alors que le groupe verbal (V+C) correspond au rhème et à l'ensemble procès+objet.

**2<sup>e</sup> cas :**

- (Achetez le produit x) Avec lui, la rouille est éliminée

N1 : circonstant + sujet + verbe

N2 : moyen + patient + procès

N3 : Thème + Rhème

→ Le thème correspond ici à un circonstant (non essentiel, libre), « complément de moyen » au niveau 2 ; le sujet syntaxique fait partie de la relève et correspond au « patient »

**3<sup>e</sup> cas :**

- (Que s'est-il passé ?) Un piéton vient d'être renversé

N1 : sujet + verbe

N2 : patient + procès

N3 : Rhème

→ Aucun élément ne joue le rôle de thème : c'est une phrase thématique. Toute l'information est nouvelle ; néanmoins la phrase contient un sujet syntaxique et un verbe.

**4<sup>e</sup> cas :**

- (Il est normal d'être poli). Polies, certaines personnes le sont quand ça leur est utile !

N1 : Attribut détaché + sujet + verbe + circonstant

N2 : p8 + 'dans l'état' + procès + 'temps'

N3 : Thème + Rhème

## 2. La cohérence textuelle

Le problème de la cohérence textuelle est au centre de toute la réflexion sur le texte : la cohérence n'est-elle pas pour le texte le concept équivalent de celui de grammaticalité pour la phrase ?

D'où l'analogie entre « texte bien formé » et « phrase bien formée »

Cette analyse, cette identification ne fait pas problème : le terme textualité est l'analogue du terme grammatical dans une grammaire de phrase.

Ce problème de la cohérence textuelle est abordé par I.BELLERT (« condition for the coherence of texts » 1970) un texte cohérent y est défini ainsi : que l'interprétation correcte d'une phrase, d'un discours dépend du contexte précédent. La notion de cohérence (ou d'incohérence) d'un discours est une notion relative puisque toute interprétation d'un texte s'appuie pour une part sur la connaissance de l'univers extra-linguistique partagé par les interlocuteurs.

L'interprétation d'un texte n'est pas uniquement un « jugement intuitif » ; elle est aussi une implication « active » du lecteur dans la construction de la cohérence. Après l'avoir supposée, le lecteur va tout mettre en place pour établir cette cohérence en ajoutant des informations manquantes puisées dans sa propre expérience. De cette manière un texte initialement opaque peut devenir cohérent à posteriori<sup>1</sup>.

Dans le cadre de la didactique du texte, la question est de savoir quelles consignes peuvent utilement 'aider' le rédacteur à produire un texte susceptible d'être jugé cohérent.

L'approche de cette question de cohérence textuelle peut être facilitée si l'on tente d'énumérer diverses règles<sup>2</sup> nommées « métarègles » « de cohérence ».

---

<sup>1</sup> *D.Maingueneau, (1976) : « L'analyse du discours. Problèmes et perspectives. » Hachette.*

<sup>2</sup> *M.CHAROLLES (in 'Introduction aux problèmes, de la cohérence des textes', langue française, 38, p10)*

Elles sont au nombre de quatre :

### **2.1. Répétition**

« Pour qu'un texte soit cohérent il faut qu'il comporte dans son développement linéaire des éléments à récurrence stricte »

- Cette exigence correspond à ce que nous ressentons intuitivement :

La plupart des phrases d'un texte s'enchaînent en prenant comme appui des éléments qui se retrouvent de phrase en phrase.

La condition de répétition est nécessaire (mais non suffisante) à la cohérence des textes : la structure logico-sémantique de chaque phrase est telle qu'au moins un item lexical contenu en elle, ou au moins une proposition qui peut être inférée, se trouve également à l'intérieur des phrases précédentes ; ces inférences doivent être considérées comme des liens assurant l'interprétation d'un texte cohérent.

### **2.2. Progression**

« Pour qu'un texte soit cohérent, il faut que son développement s'accompagne d'un apport sémantique constamment renouvelé »

- Le texte doit avancer : il ne peut pas se contenter de répéter les mêmes éléments thématiques, un apport d'informations nouvelles est donc indispensable, d'où un équilibre à maintenir entre les deux composantes 'donné/nouveau', entre les thèmes, points de départ des énoncés, et les rhèmes qui font progresser le texte.

### **2.3. Non- contradiction**

« Pour qu'un texte soit micro-structurellement ou macro-structurellement cohérent, que son développement n'introduise aucun élément sémantique contredisant un contenu posé ou présupposé par une occurrence antérieure ou déductible de celle-ci par inférence »

### **2.3. Relation**

« Pour qu'un texte soit cohérent, il faut que les faits représentés soient reliés »

**N.B** : Les deux dernières règles s'attachent essentiellement à des phénomènes d'ordre sémantique et ne relèvent que peu de la syntaxe.

Ex : Les énoncés suivants sont tous d'un certain point de vue, incohérents.

- (1) \* une voiture est arrivée au carrefour. Une voiture est arrivée au carrefour.  
Il ya une voiture au carrefour.
- (2) \* Une voiture est arrivée au carrefour. La linguistique est un divertissement bien décevant.
- (3) \* Une voiture est arrivée au carrefour. Un raton laveur l'a mangée aussitôt.
- (4) \* Premièrement, je n'ai pas de grand –mère. Deuxièmement ma grand –mère n'a pas de chat.

(1)  $\Rightarrow$  Aucune information nouvelle n'est introduite : exigence de progression

(2)  $\Rightarrow$  L'exigence de progression est satisfaite : exigence de continuité.

(3)  $\Rightarrow$  (1) +(2) existent, mais il ya incohérence, car il n'ya pas d'isotopie du contenu. Les informations de P<sup>2</sup> appartiennent à un autre domaine sémantique.

(4)  $\Rightarrow$  (1) +(2) +(3) existent, mais contradiction évidente.

\* Ces quatre métrarègles de cohérence [Continuité+progression + absence de contradiction + Isotopie] sont citées dans le numéro 38 de « Langue Française » et qui appartient à Michel Charolles ("Introduction aux problèmes de la cohérence des textes ")

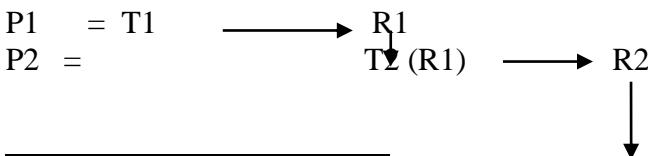
### 3. La progression thématique

Parmi les phénomènes qui peuvent traduire la cohérence textuelle et qui relèvent de la perspective fonctionnelle, nous citerons la progression thématique. Cette question est difficilement séparable du problème posé par la diversité des thèmes. Certains groupes syntaxiques identifiés comme thèmes, présentent une équivalence avec un élément connu cité, dans le contexte ; d'autres, au contraire ajoutent certains renseignements à leur antécédent.

Il faut signaler qu'un même texte va présenter les principales variétés de progression : il est rare de trouver une même progression longtemps poursuivi, sauf si l'on se contente d'étudier des extraits courts<sup>3</sup>.

#### 3.1 La progression linéaire

Parmi chaque rhème, dans chaque phrase, est l'origine du thème de la phrase suivante :



<sup>3</sup> B.Combettes, (1989) : « Pour une grammaire textuelle : la progression thématique. »

P3 = T3 (=R2) → R3 etc.

⇒ Les flèches horizontales indiquent la liaison thème/rhème dans les diverses phrases ; les flèches verticales indiquent la liaison "contextuelle " interphrastiques. Indiquons qu'il peut arriver que l'ordre suggéré (T /R) ne corresponde pas à l'ordre concret, réalisé dans le texte.

### 3.2. La progression à thème constant

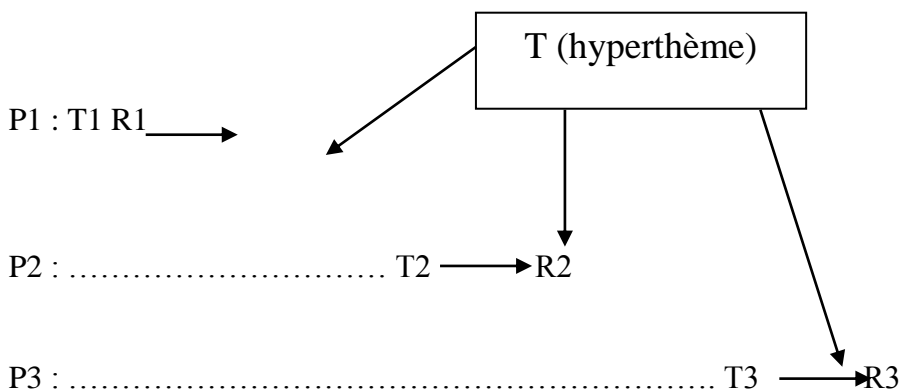
Le même thème apparaît dans des phrases successives alors que les p14 sont évidemment différents :

P1 = T1 → R1  
 P2 = T1 → R2  
 P3 = T1 → R3

⇒ Ici, ce qui compte c'est la continuité de phrase en phrase, d'un même thème et non sa place en début de proposition.

### 3.3. La progression à thèmes dérivés

Les thèmes sont issus dérivés d'un hyper thème qui peut se trouver au début du passage, ou dans un passage précédent<sup>4</sup>.



<sup>4</sup> Idem

⇒ L'hyper thème n'est pas obligatoirement le thème de la première phrase du passage, il peut s'agir du rhème d'une phrase précédente ou même dans certains cas, d'un élément qui doit être rétabli, non réalisé textuellement.

#### 4. L'énonciation

E.BENVENISTE distingue les règles fixant les conditions syntaxiques d'apparition des formes de la langue, ce qu'il appelle "conditions d'emploi des formes", et les "conditions d'emploi de la langue" qui relèvent de deux domaines différents"

L'énonciation est la "mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation"; "l'énonciation n'est pas" la parole" au sens Saussurien du terme, elle concerne "l'acte même de produire un énoncé et non le texte de l'énoncé"<sup>5</sup>. "L'énonciation est l'acte par lequel le locuteur "mobilise la langue pour son compte", "prend la langue pour instrument", convertit la langue en discours, et se pose comme locuteur par des indices spécifiques : pronoms personnels, temps verbaux.

#### Conclusion

Nous voilà au terme de notre « article ». L'analyse de la grammaire du texte consiste à mettre en lumière les organisateurs textuels (temporels, spatiaux, logiques), à reconstituer la manière dont l'information progresse (progression linéaire, à thème constant ou à thèmes dérivés) et à observer la présence et la variété des reprises (déictiques, anaphores, cataphores...).

C'est grâce à la progression que nous pouvons repérer les relations qui existent entre ce qui est principal et ce qui est secondaire en parlant de thèmes. Dans une phrase par exemple, quelques nuances informationnelles peuvent orienter l'apprenant à « détecter » un sens qui l'aide à progresser plus facilement dans compréhension.

Les idées doivent succéder dans un enchaînement logique et simple pour baliser le chemin aux apprenants. Tout écrit doit être cohérent grâce à un bon usage des organisateurs textuels, garants d'une bonne progression et reprise de l'information par des mots conformes à la situation de communication. Veiller sur la relation entre les idées et leur progression, c'est garantir l'unité du sens de la phrase, du paragraphe ou le texte.

Faire acquérir à nos apprenants d'une manière efficace, la maîtrise des organisateurs textuels permet de s'assurer la compréhension d'un écrit, d'un texte

---

<sup>5</sup> C. Kerbrat. Orecchioni, (1980) : « L'énonciation : de la subjectivité dans le langage. » Arnaud Colin

grâce à ces « garde- fous » qui constituent une prémunie contre une dérive du sens.

Enfin, cette modeste contribution émane d'un constat de classe que beaucoup de collègues vivent chaque jour avec leur groupe et éprouvent des difficultés à faire assimiler aux apprenants pour les faire progresser. Pour se faire, les stratégies comme : la reprise de l'information, les organisateurs textuels, les termes de transitions deviennent une nécessité dans l'apprentissage de la langue étrangère afin de « garantir » un enseignement de qualité.

### Références bibliographiques

- **B.Combettes**, (1989) : « *Pour une grammaire textuelle : la progression thématique.* »
- **C. Kerbrat. Orecchioni**, (1980) : « *L'énonciation : de la subjectivité dans le langage.* » Arnaud Colin
- **D.Maingueneau**, (1976) : « *L'analyse du discours. Problèmes et perspectives.* » Hachette.
- **D.Mai** . (1976) : « *l'analyse du discours : Problèmes et perspectives* ». Hachette.
- **S. Moiraud**, (1990) : « *Une grammaire des textes et des dialogues.* » Hachette.

### Référence électronique :

- [Correspo.ccdmd.qc.ca/.../analyse-formelle-d...uo-est-il-possible](http://Correspo.ccdmd.qc.ca/.../analyse-formelle-d...uo-est-il-possible)
- [asl.univ-montp3.fr/L108-09/S1/E11SLL1/cours/2-Enonce  
enonciation\\_synth.pdf](http://asl.univ-montp3.fr/L108-09/S1/E11SLL1/cours/2-Enonce_enonciation_synth.pdf)